

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1^{er} août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1^{er} mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M^r l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

J. E. GAGNON & CIE

Opticiens, Spécialistes, Manufacturiers.

163, rue ST-JEAN,

QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUCIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169



Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

**LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS
LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.**

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

Directoire pour la lutte contre les débits de boissons.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale \$1.50. — Payable d'avance.

Le Croisé. — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308¹/₂, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.

Magnifiques
Voyages d'Été.

Par bateau ou chemin de fer

Route des touristes entre Montréal, Québec, Gaspé, Percé, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, St-Jean, Terre-neuve, Halifax, New-York, et les ports intermédiaires.

Pour billets, cabines, horaires, etc.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9 BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31 Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUEBEC.

48 ADELAIDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5 RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 721. — Les Quarante-Heures, 721.

Partie officielle : L'Apostolat de la prière, 722.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Vers Dieu, 722. — LITURGIE : Prédication en présence du Saint Sacrement exposé, 725. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 727. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 729 ; Chicoutimi, 729 ; Rimouski, 729 ; Ottawa, 730 ; Saint-Boniface, 730 ; Kingston, 730 ; Prince-Albert, 730 ; Régina, 730 ; Le Pas, 730. — VARIÉTÉS : La cause de Mgr de Ségur, 731. — LES LIVRES, 732.

Bulletin social : DOCTRINE : La profanation du dimanche, 733. — FAITS ET ŒUVRES : La lutte antialcoolique, 735 ; A Stanstead, 736.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 août. — IX ap. Pent. 1er d'août. Du dim.

Lundi, 3. — INVENTION DE S. ÉTIENNE, 1er mart.

Mardi, 4. — S. DOMINIQUE, conf. Ann. de l'élection de Pie X.

Mercredi, 5. — NOTRE-DAME DES NEIGES, *dbl. maj.*

Jeudi, 6. — TRANSFIGURATION DE N.-S. J.-C., *dbl. 2 cl.*

Vendredi, 7. — S. CAJÉTAN, conf.

Samedi, 8. — Vig. ant. de S. Laurent. SS. CYRIAC ET SES COMP., mart.

Dimanche, 9. — X ap. Pent. 2 d'août. Du dim.

QUARANTE-HEURES

2 août, St-Laurent. — 3, Notre-Dame au Rosaire. — 4, Laval. — 5, Ste-Christine. — 6, Inverness. — 7, L'Enfant-Jésus. — 9, Limoilou.

PARTIE OFFICIELLE

L'APOSTOLAT DE LA PRIERE

*Intention générale pour le mois d'août, approuvée et bénie par
Notre Saint-Père le Pape*

LES MISSIONS DE L'INDO-CHINE

Divisée politiquement en trois régions, l'une anglaise, l'autre siamoise et la troisième française, l'Indo-Chine compte aujourd'hui plus d'un million de chrétiens. Les possessions anglaises en ont 97,000, le Siam 24,000, la partie française 942,000. La population totale de la péninsule est de trente-huit millions. Peu de terres ont bu plus de sang chrétien que celle-là, et l'histoire de l'Église ne compte pas beaucoup de pages plus glorieuses que celle des missions de l'Indo-Chine. Prions pour que Dieu accorde aux sacrifices et à l'héroïsme de ses missionnaires et de ses chrétiens, la conversion définitive de ce grand pays.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR AOUT

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les missions de l'Indo-Chine.

Résolution apostolique : Assister de nos prières et de nos aumônes les missionnaires et les chrétiens de l'Indo-Chine.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

VERS DIEU !

III. — L'HOMME ET LA GLOIRE DE DIEU

L'homme est spécialement tenu de glorifier le Seigneur. Ce devoir est d'autant plus impérieux que nous avons reçu du Créateur des dons plus précieux : une âme immortelle, faite à

l'image de son Auteur ; une intelligence qui plane à son gré au-dessus de l'ordre sensible, qui contemple les plus hautes vérités et conçoit l'infini ; une volonté libre, capable d'aimer les biens supérieurs, les beautés invisibles et de s'élever jusqu'au sommet du plus pur amour de Dieu.

Sachons d'abord comprendre le chant des créatures, qui toutes célèbrent l'Être infiniment bon, sage et puissant dont la magnificence brille dans tout l'univers. Sachons en outre nous unir à elles pour bénir le Seigneur et chanter ses perfections. Nous ajouterons surtout l'hommage le plus agréable à ses yeux : celui de nos cœurs ; l'harmonie la plus douce à son oreille : celle d'une vie surnaturelle et féconde où retentissent les notes de la vertu et l'écho des œuvres de piété, d'obéissance, de sainteté.

Puisque nous avons tout reçu de Dieu, puisqu'à chaque instant il nous comble de ses biens, notre existence toute entière ne devrait-elle pas s'écouler en sa présence dans une hymne perpétuelle d'adoration, de reconnaissance et d'amour ? Telle fut au paradis terrestre la condition de nos premiers parents : leur esprit flottait dans la lumière d'une science toute divine ; leurs sens étaient soumis à la raison ; leur âme toute imprégnée de grâce et d'innocence s'élevait comme par un mouvement naturel et spontané vers les hauteurs de la contemplation. Ils savaient mieux que nous lire dans le livre de la nature ; ils comprenaient le langage des créatures et tout leur rappelait la pensée de Dieu ; ils s'associaient au concert universel et, se faisant l'âme du monde, ils offraient au Seigneur dès l'aurore et tout le long du jour, l'hommage de leur cœur et de toute la création. Et quand le soir était venu, le spectacle des cieux étoilés leur inspirait de nouveaux accents de louange et d'admiration. Leur sommeil lui-même était si léger, si court et si pur que leur âme y résonnait encore en quelque sorte des échos de leur amour.

Mieux que le premier homme au jardin de l'Éden, les élus dans la gloire sans cesse contemplent et glorifient le Seigneur ; jamais leur regard ne se détache de ce soleil, jamais leur cœur n'interrompt ses transports. Voir Dieu, l'aimer et chanter ses infinies perfections, ce sera toute l'occupation de l'éternité bienheureuse ; c'est pourquoi le Prophète-Roi s'est écrié : « Heureux,

Seigneur, ceux qui habitent votre maison ; ils vous loueront durant les siècles des siècles.»

Hélas ! depuis la chute originelle, l'homme ne peut plus facilement se tenir sur les hauteurs du commerce avec Dieu ; ses besoins, sa faiblesse et trop souvent aussi la pente de ses affections dérégées le font descendre dans la plaine des préoccupations terrestres et des intérêts du temps. Que dis-je ? Des êtres raisonnables existent qui refusent d'aimer et de bénir le Seigneur. Il en est qui persisteront dans leur refus éternellement. Ils en subiront un éternel châtement. Par leurs supplices et leur humiliation, pour avoir refusé de suivre la route du vrai et du bien, qui devait les conduire au bonheur, ils permettront de se manifester avec un éclat effroyable à la justice et à la toute puissance du Maître souverain, qui fera d'eux à jamais « l'escabeau de ses pieds. » ⁽¹⁾ Malgré eux, ils glorifieront le Christ, le Vainqueur éternel, à la façon de ces rois d'autrefois qui, vaincus et captifs, rehaussaient de leur abaissement le triomphe des conquérants, quand ceux-ci, revenant de lointaines expéditions, rentraient triomphalement dans Rome, la maîtresse du monde.

Par contre, il est ici-bas, en nombre connu de Dieu seul, des justes qui sont auprès de lui comme les suppléants de leurs frères oublieux ou coupables et les représentants de l'humanité : ils honorent le Seigneur par l'ardeur de leurs affections et la pureté de leur vie. Autant que le permet la fragilité humaine, ils se tiennent devant Dieu. Ce sont les anges de la terre, qui font habituellement monter vers son trône de gloire leurs chants de louange et d'adoration : ce sont des astres vivants, qui, font constamment rayonner en son honneur la flamme de la charité.

Nous nous associerons à ces âmes ferventes et généreuses, dont toute la vie s'écoule à bénir, à aimer, à servir le Seigneur. Notre ambition sera d'accomplir en tout son adorable volonté ; notre premier désir et notre principale intention, de lui plaire et de le glorifier. Il nous fera participer un jour à son triomphe éternel ; et quand finiront pour nous les combats du temps, nous irons prendre place au milieu des chœurs angéliques, et nous comprendrons mieux que jamais tout ce qu'il y a de vérité dans

(1) Ps. 83, 5.

cette parole du Psalmiste inspiré : « Heureux, Seigneur, ceux qui habitent votre maison ; ils vous loueront » — dans le repos, le bonheur et la gloire — « durant les siècles des siècles ».

J.-E. LABERGE, ptre.

LITURGIE

PRÉDICATION EN PRÉSENCE DU SAINT SACREMENT EXPOSÉ

(NOTES)

1° *Prescriptions de l'Eglise.* — « Num tolerari possit consuetudo exponendi SSimum Sacramentum, et coram eo celebrandi missam, in qua fit post Evangelium praedicatio Verbi Dei et plerumque de Sanctis, et in qua populus frequens accedit ad sacram synaxim? — Resp. *Affirmative*, apposito tamen velamine ante SSimum Eucharistiam, dum habetur concio. » (S. R. C., 10 mai 1890 n. 3728, ad 2.).

Dans l'*Instructio Clementina* (32) il est dit : « Tempore quo durabit eadem Oratio, districte interdicatur praedicare ; verum si quis, ad fovendam fidelium erga SS. Sacramentum devotionem, brevem Concionem post Vesperas instituere velit, licentiam a Nobis . . . petere debebit ; et non modo in Expositione XL Horarum, sed etiam in qualibet Expositione ; quae licentia dari debet in scriptis. »

C'est en s'appuyant sur l'Instruction Clémentine que l'Archevêque de Québec, dans son *Instruction*, à l'occasion de l'établissement des Quarante-Heures dans le diocèse de Québec, ne permet la prédication que le jour de l'ouverture après le premier évangile.

2° *Enseignement des manuels liturgiques et des revues ecclésiastiques.* — LeVavasseur (vol. I, p. 583, édition de 1910) dit : « Quand il y a sermon (pendant l'exposition du Saint-Sacrement), on doit mettre un voile devant le Saint Sacrement. — Van der Stappen (édition de 1912) dit : Conciones non decet habere longiores coram exposito SS. Sacramento, et in Adoratione perpetua solummodo convenit breve aliquod colloquium, excitandi causa adstantes ad devotionem erga SS. Sacramentum. — Concio debet fieri detecto capite. Tempore concionis apponi debet ante Thronum velamen crassioris panni quod Ostensorium undique tegat seu abscondat ; et cavendum est ne detur occasio actibus a debita reverentia alienis, ex. gr., ne terga directe SS. Sacramento vertantur.

— Coppin-Stimart (n. 653 — 4° p. 496, dit : « Regulariter concio haberi nequit tempore expositionis, si excipias brevem adhortationem de SS. Eucharistia ex altari factam, aut etiam concionem factam ex cathedra occasione Adorationis perpetuae, modo, in hoc ultimo casu, SS. Sacramentum velo obtegatur et alias Adoratio non interrumpatur. » — Le *Caeremoniale Romano-Seraphicum* (n. 671, p. 604), publié en 1908, dit : « Si forte sermo post Vesperas habendus sit ad excitandos fideles ad devotionem erga sanctissimum Sacramentum, Concionator pietate ac brevitate sibi proposita, capite semper detecto, concionabitur, et hoc in casu etiam Concionator Regularis superpelliceum induere debet. Curet tamen, ne populus sanctissimo Sacramento terga obvertat, etiamsi Ostensorium velo sit coopertum. »

— Vigourel (Cours Synthétique de Liturgie, an. 1905) dit : « Pendant le sermon un voile de soie blanche est soutenu en avant du Saint-Sacrement exposé. »

— L'*Ami du Clergé* (année 1902, p. 911) dit : « Quand l'attention des adorateurs est détournée momentanément du Saint-Sacrement exposé, par exemple par une courte prédication, non seulement c'est liturgique, mais c'est une obligation de mettre un voile devant, tout le temps que durera cette prédication — (Année 1905, p. 271) « On voile le Saint-Sacrement exposé, parce qu'il ne conviendrait pas que Notre-Seigneur assis ostensiblement sur son trône, on détournât de Lui l'attention de l'assemblée, et qu'il demeurât ainsi comme un abandonné. »

3° *Usage introduit.* — L'usage s'est introduit de prêcher en présence du Saint-Sacrement exposé, surtout pendant les heures d'adoration, sans mettre de voile en avant de l'ostensoir. Cette coutume semble nous être venue de chez les Pères du Saint-Sacrement. — On a commencé par des méditations que faisait un prêtre agenouillé. Puis on est arrivé à prêcher couramment.

Il reste pourtant vrai en théorie qu'une coutume ne peut pas s'établir contre les décrets de la Congrégation des Rites, et que cette coutume, pour devenir légitime, devrait être explicitement approuvée par le Saint-Siège.

Il est étrange aussi que les manuels liturgiques, même les plus récents (au moins ceux que nous avons sous la main), ne soufflent mot de cette coutume qui tend à s'établir. Ils sont, comme les Revues ecclésiastiques d'ailleurs, d'une grande réserve sur ce point.

4° *Alus à craindre.* — Si l'on s'en tenait toujours à des exhortations propres à exciter la dévotion des fidèles envers la Sainte Eucharistie ! Il faudrait ne pas perdre de vue Notre Seigneur monté sur son trône pour y recevoir nos hommages et ne pas le faire oublier aux fidèles qui nous écoutent.

Ce n'est pas, que nous sachions, le temps de *tonner* contre certains désordres locaux, de discourir sur la solution chrétienne des questions ouvrières, de tenir une assemblée générale de la Société de Tempérance.

Les prêtres qui ont eu l'avantage d'assister à l'inoubliable heure d'adoration qui eut lieu dans l'église des Pères du Saint-Sacrement, lors du Congrès Eucharistique à Montréal, se rappellent la digne, pieuse et suave allocution — genre méditation — de Mgr Rumeau, Évêque d'Angers. C'est la véritable manière de prêcher en présence du Roi des rois, si prédication il doit y avoir.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Décès d'un prêtre. — Le 22 juillet, décédait à Deschambault, M. l'abbé Ulric Rousseau, curé de cette paroisse depuis vingt-quatre ans.

Il était âgé de 82 ans et 10 mois.

Son service a été chanté lundi, le 27, par Son Éminence le Cardinal Bégin et M. l'abbé Joseph-H. Gignac, du séminaire de Québec a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

Nous publierons, la semaine prochaine, un article plus étendu à la mémoire du regretté curé de Deschambault.

Vêtue et profession. — Le 22, Monseigneur C.-A. Marois, P. A., Vicaire Général de l'Archidiocèse présidait une cérémonie de vêtue chez les Sœurs de la Charité.

Trente-trois jeunes filles ont revêtu le saint habit de la communauté.

Le lendemain, Monseigneur C.-A. Marois, présidait dans la même communauté, une cérémonie de profession, à laquelle vingt-deux novices ont prononcé leurs premiers vœux et vingt-six leurs vœux perpétuels.

A Sillery. — Le 22 juillet le R. P. Murphy, jésuite, faisait une belle conférence à Sillery sur l'influence du catholicisme en Irlande.

Ordinations. — Samedi matin, le 25 juillet, Son Éminence le Cardinal Bégin, assisté du R. P. Ange-Marie, franciscain, et de M. l'abbé Gariépy, directeur du Grand Séminaire de Québec, faisait les ordinations suivantes dans la chapelle des Révérends Pères Franciscains de Québec :

Prêtrise : — Les FF. Marcel (Dugal), Louis-Joseph (Bouchard), Ferdinand (Coiteux), et Placide (Dubeau) ; MM. les abbés Georges Côté, Antonio Courchesne et Joseph Boivin du diocèse de Québec.

Diaconat : — Les FF. Hydulphe (Vinell) et Ildéfonce (Rivard).

Sous-diaconat : — Frère Hilaire (Gamache), et M. l'abbé Maurice Brown.

Ordres mineurs : — Les FF. Stanislas (Ferland), Jean-Marie (Benoît), Ephrem (Longpré), Émile (Auger), Antonin (Saint-Pierre).

À la tonsure : — Les FF. Tharcisius (Bouchard), Armand (Thivierge), Zénon (Fontaine), Hubert (Perron), Egide (Roy), et Louis (Staskiewicz).

A Sainte-Anne de Beaupré. — Les manifestations religieuses qui ont marqué la fête de Sainte Anne au sanctuaire de Beaupré, dimanche dernier, ont été grandioses.

Le matin à 9 heures il y eut messe pontificale chantée par S. G. Mgr Emard évêque de Valleyfield, assisté de MM. les abbés Charles Beaulieu et Lionel Roy.

Son Éminence le Cardinal assistait au trône accompagné de NN. SS. C.-O. Gagnon et Th.-G. Rouleau.

Le sermon en français a été prononcé par le R. P. Manise, rédemptoriste, et le sermon en anglais par le R. P. McCormick, rédemptoriste, de la maison de Saint-Jean, N.-B.

Dans l'après-midi, immédiatement après les vêpres, eut lieu la procession solennelle du Saint-Sacrement et de la relique insigne de Sainte Anne, pendant laquelle s'est faite la bénédiction des malades et des infirmes placés près de l'église.

Le soir eut lieu une procession aux flambeaux à l'occasion du pèlerinage des Zouaves de Québec et d'un grand nombre de citoyens de Québec, après laquelle fut chanté un salut solennel.

A Lévis. — Lévis s'est uni à Lourdes, dimanche dernier, par une manifestation grandiose à la Sainte Eucharistie.

Ces manifestations ont commencé par une communion générale des hommes et des jeunes gens et le matin, plus de 1,600 s'approchaient de la Table Sainte ; peu après, c'étaient les femmes et les jeunes filles, au nombre d'environ 2,500, qui recevaient la Sainte Eucharistie.

C'est ainsi purifiée et l'âme inondée d'allégresse que toute la population de Lévis acclamait le soir dans une magnifique procession, Jésus dans l'Eucharistie.

M. l'abbé Lavergne, au retour de la procession, a prononcé une courte allocution où il a su faire passer toute son âme d'apôtre, et c'est au chant du « Nous voulons Dieu, c'est notre Père, c'est notre roi », que tous se dispersaient après la bénédiction du Saint Sacrement.

— Le même jour, dans l'après-midi, avait lieu dans la Cha-

pelle des Franciscaines, une démonstration eucharistique qui a eu un magnifique succès.

Décès d'un religieux. — Le 28 juillet décédait au presbytère de Saint-Sauveur le Révérend Père Adolphe Martin, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Il était âgé de 76 ans et dans la vie religieuse depuis 41 ans.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Monseigneur l'Archevêque a obtenu du Saint-Père les brevets créant Chevaliers de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand (classe militaire) MM. Philippe Hébert et Ed. Leblanc, deux anciens zouaves.

Monseigneur les a remis au chevalier Bussières, président de l'Union Allet à Montréal, qui les remettra dans quelques jours officiellement aux heureux titulaires.

— A l'occasion du Congrès Eucharistique de Lourdes, la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, fêtant les noces d'argent sacerdotales de son curé, M. l'abbé Coursol, et le 125^e anniversaire de sa fondation, a tenu un beau Congrès eucharistique paroissial.

De toutes les paroisses environnantes on était accouru pour prendre part à cette Journée eucharistique présidée par S. G. Mgr Bruchési.

Chicoutimi. — Il y a vingt-cinq ans, le curé de la Baie Saint-Paul, M. l'abbé Ambroise Fafard, accueillait dans sa paroisse quelques tertiaires séculières de l'Ordre de Saint-François et il leur confiait l'Hospice Sainte-Anne qu'il venait de fonder. Peu de temps après, avec l'autorisation de l'Évêque de Chicoutimi, il recevait leurs vœux de religion.

Humble à ses débuts, l'œuvre a grandi. Elle a fait beaucoup de bien dans toute la région et même au-delà des frontières. De onze qu'elles étaient au commencement, les Petites Franciscaines de Marie atteignent aujourd'hui le nombre de 250. Elles dirigent un certain nombre de couvents et d'écoles dans différentes parties de la Province et même aux États-Unis.

A l'occasion de leurs noces d'argent, la paroisse de la Baie Saint-Paul, reconnaissante du bien immense accompli par les Sœurs, a voulu, sous la direction de son curé, Mgr Belley, P. D., leur témoigner sa reconnaissance d'une façon éclatante. Aussi a-t-elle célébré d'une manière brillante, deux jours durant, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Labrecque, le jubilé de l'Hospice et de l'Institut des Petites Franciscaines de Marie. On conservera longtemps le souvenir de ces fêtes magnifiques.

Rimouski. — Nous avons appris la nomination officielle de M. le Chanoine F.-X. Ross, Principal de l'École Normale de Rimouski, à la haute fonction de Vicaire Général du diocèse de Rimouski.

« Monseigneur Ross, dit le *Progrès du Golfe*, succède ainsi à Mon-

seigneur L.-J. Langis, que son grand âge et sa santé affaiblie ont obligé à se retirer du ministère et à abandonner sa fonction de Grand Vicaire diocésain, après une carrière brillante et féconde en bonnes œuvres.»

Nos respectueuses félicitations au nouveau Vicaire Général.

Ottawa. — Nous apprenons que le R. P. Henri Gervais, O. M. I., M. A., S. T. D., supérieur et curé à Maniwaki depuis 1908, est nommé Recteur de l'Université d'Ottawa.

Le R. P. Roy, ancien Recteur, arrivé à son terme d'office, a demandé un congé dont il a réellement besoin.

Pendant seize ans, le P. Gervais a été employé à l'Université d'Ottawa, comme professeur, préfet des études, puis comme vice-recteur.

Ayant eu l'avantage d'être élève, et ensuite professeur sous l'administration du Rév. Père Tabaret, fondateur de cette importante maison d'éducation, le Rév. Père Gervais, secondé du reste par son expérience, par ses excellentes aptitudes et par un grand dévouement, saura maintenir l'établissement dans son esprit primitif et conserver les bonnes traditions du passé.

Saint-Boniface. — Les Canadiens-Français du Manitoba, sous le patronage de S. G. Mgr Langevin, ont tenu un Congrès, à Saint-Jean-Baptiste, les 1er et 2 juillet. Entre autre projets excellents adoptés au sujet des coopératives, de la colonisation, des caisses populaires, on y a décidé, comme dans les provinces sœurs de l'Alberta et de la Saskatchewan, la fédération de tous les groupes français autour d'une organisation provinciale.

Mgr l'Archevêque a pris part à toutes les délibérations du Congrès.

— S. G. Mgr Béliveau est de retour à Saint-Boniface après un heureux voyage à Rome.

Kingston. — Sa Grandeur Mgr Spratt a fait récemment un appel aux femmes catholiques de son diocèse pour leur demander d'entreprendre une campagne contre les modes inconvenantes ou immorales.

Prince-Albert. — Les travaux de construction de la cathédrale avancent rapidement. Les murs s'élèvent à une vingtaine de pieds déjà. Les colonnes de la façade sont placées. Les bas-côtés attendent leur toiture. Les grandes arcades d'acier qui supporteront la voûte se balancent dans les airs, à 40 pieds du sol.

— La Commission des Écoles catholiques séparées de Prince-Albert a retenu les services des Dames Religieuses de Sion, pour prendre la direction de l'école catholique de cette ville, en septembre prochain. L'enseignement français sera efficacement organisé dans cette école.

Régina. — Sincèrement convaincus que l'union fait la force, et que cette force leur est nécessaire dans la poursuite de leurs revendications, les catholiques de Régina, décident de former une fédération de leurs différentes associations nationales et religieuses française, anglaise, allemande, ruthène, etc., en laissant à chacun, son entière autonomie.

Le Pas. — Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, est

revenu d'une longue tournée pastorale de près de deux mois dans ses missions du Nord. Il se montre très satisfait de l'état prospère où il a trouvé les plus importantes d'entre elles. Les sauvages, qui peuplent en grande partie ces vastes régions, offrent un ministère consolant par leur conduite exemplaire et leurs bonnes dispositions. C'est une compensation des épreuves, des souffrances et des sacrifices qui attendent le missionnaire dans ces régions lointaines.

Il faut admirer ces apôtres qui, en plein vingtième siècle, vivent une vie de privations et de misères, loin de toutes les commodités et du confort de la civilisation.

VARIÉTÉS

LA CAUSE DE MGR DE SÉGUR

Une nouvelle qui remplira de joie bien des cœurs chrétiens, c'est celle des progrès que fait journellement la cause du saint et vénéré prélat, Mgr de Ségur. Les miracles opérés par lui sont nombreux, et surtout le courant de la piété se fait de plus en plus intense et vivant autour de son souvenir.

On admirera une fois de plus comment la Providence adapte merveilleusement à chaque époque la lumière qu'elle lui envoie par ses saints. Un des grands exemples que nous donne Mgr de Ségur est le sens merveilleux qu'il eut des œuvres à entreprendre au milieu de notre société bouleversée. Qui donc mieux que lui devança les préoccupations de notre saint Pie X ? Qui eut davantage le souci de l'instruction chrétienne, sous toutes ses formes : les catéchismes populaires, les brochures de propagande, la presse même ? Qui sut mieux grouper suivant l'esprit chrétien les hommes de toutes conditions ? Qui eut une notion plus nette des devoirs religieux de l'État ? Qui conçut d'une façon plus touchante la dévotion au Pontife romain ?

En vérité, Mgr de Ségur est bien pour nous un flambeau répandant une pure lumière, et nous ne saurions être surpris de voir les fidèles se disputer comme ils le font ses reliques, s'arracher ses écrits, dont les rééditions multiples se succèdent, et renouveler constamment leur ferveur par où se posèrent ses pas.

(*L'Univers.*)

Comte CATTÀ.

LES LIVRES

Comtesse ZAMOYSKA. *Sur l'Amour de la Patrie*. Ottonowna. *Un Episode de la persécution des Uniates en Pologne*. Traduit du polonais par H. C. Introduction par Morel de Teincey. Paris VI (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette), in-12, 2 francs.

Ce livre, traduit sur la septième édition polonaise, est un lumineux exposé des grandeurs et des faiblesses d'un peuple qui fut héroïque et dont les fautes mêmes témoignent de sa fierté. C'est un examen de conscience, parfois sévère et rigoureux.

Le récit par Mme Ottonowna d'un émouvant et dramatique épisode de la persécution des Polonais du rite grec-uni est un heureux épilogue aux pages de la Comtesse Zamoyska sur l'amour de la patrie, car il montre combien ce peuple sait encore être héroïque.

Le Commandeur de BROQUA. *Claude Bernard dit « Le Pauvre Prêtre »* (1588-1641). Paris VI (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette), in-12, 270 pages, avec portrait, 3.00 francs.

M. le Commandeur de Broqua, camérier secret de Sa Sainteté et postulateur de la cause du « Pauvre Prêtre », vient d'écrire un fort beau livre sur le grand apôtre qui fut Claude Bernard (1588-1641). Cette remarquable étude sur le Pauvre Prêtre est publiée sous les auspices de S. S. Pie X, qui a daigné l'honorer d'une bénédiction autographe. Approuvée par plusieurs membres de l'Épiscopat, la vie du P. Bernard est précédée d'une préface de Mgr l'Évêque de Dijon.

MARIE-LUCIE. *Jeux et chants du patronage*. Paris VI (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette), in-8 carré, 3.50 francs broché, 4 francs cartonné.

Voici un livre charmant, il est accueilli avec sympathie, car il a été vivement désiré.

Avec ce livre, quelles que soient les circonstances, vous avez mille moyens variés d'amuser, d'intéresser, de passionner les jeunes.

Il y a des jeux de salle, il y a des jeux de jardin ; une grande variété de courses, de concours ; ces jeux éveillent l'émulation, développent les ressources intellectuelles, sont une école d'endurance ; habilement dirigés, ils ont une portée morale, patriotique et chrétienne, d'autant plus assurée qu'elle pénètre par l'entraînement du plaisir.

Tout directeur, toute directrice de patronages, d'école libre, de pensionnat ou de cours, voudra posséder ce manuel du « gai savoir », auxiliaire intelligent et discret dans l'œuvre d'éducation qui lui est confiée.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA PROFANATION DU DIMANCHE

I

La profanation du dimanche est un crime. « Il ne faut pas réfléchir beaucoup, dit Louis Veillot, pour en trouver la raison profonde. Considérez en effet cette profanation : vous y trouverez d'abord le mépris des ordonnances divines, et l'homme ne peut rien faire de plus odieux, à moins qu'il n'ait la folie de dire que Dieu n'existe pas, ou que sa loi n'est point connue, ce qui est une autre façon de nier l'existence de la Divinité. Vous y voyez ensuite, comme racines, l'inhumanité envers le pauvre, l'âpre soif du gain, l'avarice ; et, comme conséquence, la foule innombrable des désordres que le vice produit. Sur tout cela plane et frappe à bon droit la justice de Dieu. »

Ce crime, des industriels peu scrupuleux en donnent, dans notre catholique province, le scandaleux exemple. En particulier, dans certaines pulperies, on travaille le dimanche, et de bons ouvriers sont forcés de manquer à la loi du repos dominical.

Contre cette funeste et criminelle pratique, M. l'abbé Casgrain, aumônier des immigrants catholiques, à Québec, a protesté avec énergie dans une lettre adressée au *Chronicle* le 17 juillet dernier. Le lendemain, dans le même journal, M. W. Lee, secrétaire de l'association protestante Y. M. C. A., s'élevait à son tour contre la violation du repos du dimanche et appuyait les justes remarques de M. l'abbé Casgrain.

Il n'est sans doute pas besoin d'analyser ici ces deux importantes communications, dont nos lecteurs ont pu prendre connaissance dans les journaux qui les ont reproduites. Mais le danger que fait courir à la société canadienne cette profanation du dimanche est grave, et nous voulons le signaler à nos lecteurs

afin qu'ils pensent à exercer toute leur influence pour faire cesser le scandale partout où il se produit.

Profaner le dimanche par le travail, manquer au repos dominical, à moins de nécessité absolue, c'est d'abord violer une ordonnance divine. C'est assez pour qu'un chrétien s'abstienne de toute œuvre servile, en ce jour béni. C'est assez aussi pour que les travailleurs du dimanche craignent le châtement. « Dieu veille, dit encore Louis Veuillot ; et de tous ces jours qu'il s'était réservés et qu'on lui refuse, il fait le jour de colère, où, comme un rocher lentement miné par la base, s'écroulera l'insolente prospérité des nations. »

L'Église, fidèle en tout aux commandements divins, veut que le travailleur ait, chaque semaine, un jour qu'il consacre entièrement au service du Seigneur, un jour pour penser à son âme ; et de ce jour, elle fait un jour de repos, un jour de fête, et aussi un jour d'enseignement religieux et moral. C'est alors qu'elle réunit dans ses temples patrons et ouvriers, qu'elle leur parle, qu'elle les dirige, et qu'elle leur enseigne la vérité, la justice, l'union et la charité. Quand l'usine et l'atelier retiendront, le dimanche, les ouvriers à leur besogne ordinaire, quand l'instruction religieuse ne pourra plus les atteindre, ils perdront en peu de temps toute règle morale, toute notion du juste et de l'injuste, et nous aurons les pires conflits industriels. Avant le grand *jour de colère*, les ouvriers pourraient bien prendre un jour de revanche.

Aussi l'utilité sociale du dimanche est assez démontrée ; ceux qui ont voulu retrancher du calendrier le jour du Seigneur cherchent à le remplacer par un jour de chômage civil ! Pour sauver l'industrie elle-même, il est nécessaire que l'ouvrier observe le dimanche.

« Tant pis, disait Jean-Jacques Rousseau, si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain ; il lui en faut encore pour le manger avec joie. »

Cette joie nécessaire, c'est le dimanche qui la procure à l'ouvrier. Dieu, qui se reposa le septième jour, n'a pas voulu que l'homme s'avilisse à travailler comme une bête de somme ou comme un esclave, sans avoir jamais de repos ni de cesse : il nous a donné six jours pour le travail, mais il a prescrit que le

dimanche serait à Lui, et que ce serait un jour de prière, de repos et de joie.

« Les travailleurs, a écrit Alphonse Daudet, les gens à la tâche la connaissent, cette joie qui revient tous les huit jours. Pour ces prisonniers de la semaine, l'almanach aux grilles serrées s'entr'ouvre de distance en distance en espaces lumineux.»

Que de joies intimes, saines, et nécessaires, disparaissent, là où le repos dominical n'est pas observé ! On rapporte d'un enfant d'ouvrier un mot charmant : son père lui demandait : — « A quoi bon le dimanche ? qu'est-ce que le dimanche ? — Le dimanche, répondit l'enfant, c'est un jour où l'on prie plus fort, et où tu as le temps de nous aimer.»

Profaner le dimanche par le travail de l'ouvrier, c'est refuser à Dieu l'honneur et le respect qui lui sont dus, aux travailleurs le repos dont ils ont besoin, aux pauvres les consolations auxquelles ils ont droit ; c'est créer la pire inimitié entre les classes, et faire croître d'un côté, l'égoïsme et l'orgueil, de l'autre, la haine et l'envie.

A. R.

FAITS ET ŒUVRES

LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE

Nous nous faisons un devoir de signaler ici, avec une entière sympathie, l'ardente campagne qui se poursuit présentement, en faveur de la tempérance, dans le comté de Stanstead, aux Cantons de l'Est.

La « Ligue des licences » qui a déjà, dans cette région, mis de beaux succès à son actif, a entrepris de faire voter le régime de la prohibition pour le comté de Stanstead, et le scrutin est fixé au 6 août prochain. La Ligue poursuit une propagande des plus consciencieuses, afin d'assurer le louable résultat qu'elle a en vue. Comme une forte proportion de la population de Stanstead se compose de Canadiens français, cette Ligue, organisée par des protestants, n'a pas négligé de faire appel à la collaboration catholique et française, et le Conseil central de la Croix

Noire entend faire tout ce qui lui sera possible pour répondre à l'invitation et assumer sa part de ce bon travail. Nous souhaitons vivement qu'il soit couronné de tout le succès qu'il mérite.

A STANSTEAD

Une grande leçon. — L'un des plus dévoués directeurs de nos Conseils locaux diocésains de la Croix Noire, au cours des réponses fournies au dernier « bulletin d'enquête », nous donne les détails suivants, fort impressionnants et qui comportent une haute leçon antialcoolique :

« Un hôtelier de *tempérance*(?), qui nous causait beaucoup d'ennuis, est mort au mois de mai. Cet homme avait possédé des biens au chiffre de \$15,000 au moins. Il était doué d'une constitution robuste, et il est mort à 42 ans, brûlé par la boisson. Il avait vendu, une semaine avant son décès, sa dernière terre, au prix de \$4,000, pour payer des dettes. Il lui restait son hôtel, d'une valeur de \$2,000, et hypothéqué pour \$1,500 — avec \$1,200 de dettes à payer par sa femme et ses enfants. Le jour même de sa mort paraissait dans les journaux l'annonce d'une nouvelle action prise en Cour contre lui.

« Il a accepté les derniers sacrements qu'on lui offrait... »

L'abbé Charles-J. Roy. *Visite de S. E. Mgr Stagni dans les Cantons de l'Est*, du 4 au 10 octobre 1913. Québec (Typ. Laflamme et Proulx), grand in-8°, 276 pages, orné de belles et nombreuses gravures.

Voici un fort beau volume édité avec une profusion d'illustrations, très bien exécutées et qui contient outre le récit des démonstrations qui eurent lieu lors du passage de Son Excellence le Délégué Apostolique, un historique des institutions qu'il visita au cours de son voyage de 1913.

Ce livre intéressera vivement tous les gens de la région visitée en particulier ; il sera utile à ceux qui s'intéressent au développement de la vie catholique dans notre province : et « qui sait, dit l'auteur, si dans quinze ou vingt ans on n'aura pas à se rappeler ces menus faits qui, après tout, sont les miettes de l'histoire et méritent d'être recueillies. »

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 juin
1914 - - - - - \$495,409.14

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 juin)	374	26,569	51,763	495,409.14

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
Montréal.

Agents à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

MM. Leclerc & Deguise, "Hôtel St-Roch."

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P. C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉ AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickleurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTES ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOUIGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

**EDITION NOUVELLE ET
DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

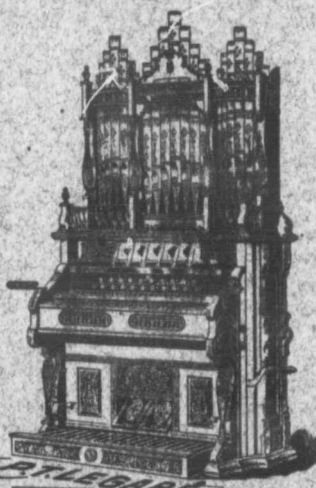
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,

les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-

BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles